



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N° C.A /D.P.F 02/2014
TRAVAUX DE PEINTURE DES LOCAUX BH
-LOTS SEPARES-

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer un Appel d'Offres National pour la réalisation des travaux relatifs aux travaux de peinture des locaux BH. Ce marché est composé des deux lots séparés suivants :

- lot N° 1 : les locaux sis au grand Tunis, dans les régions du Nord ouest et du cap bon.
- lot N° 2 : les locaux sis à l'intérieur et au sud.

Cet appel d'offres s'adresse aux Entreprises tunisiennes agréées par le Ministère de l'Equipement, pour la spécialité peinture et verrerie Agrément B5 – Catégorie 1 et plus:

Les représentants des Entreprises qui désirent participer au présent appel d'offres, doivent se présenter à **la Direction du Patrimoine Foncier** de la Banque de l'Habitat : bureau N° 1113 - 11^{ème} étage de l'Immeuble sis au 18, Avenue du Mohamed V, 1080 Tunis, munis de leurs cartes d'identité nationale et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la production d'un reçu attestant le versement en espèce de somme non récupérable soit 30d000, au compte courant bancaire n° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres de l'agence internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montplaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres, doivent être envoyées par voie postale et en recommandée ou par rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de Monsieur le Président Directeur Général de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central :18, Avenue du Mohamed V, 1080Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 8 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres de chaque lot comme suit :

- Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

« A NE PAS OUVRIR APPEL D'OFFRES N° C.A /D.P.F 02/2014
TRAVAUX DE PEINTURE DES LOCAUX BH »
LOT N°

Cette enveloppe extérieure doit renfermer obligatoirement et sous peine de nullité :

1. Les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.3 de l'article 8 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres y compris la caution bancaire provisoire qui est fixée à :

numéro du lot	montant de la caution provisoire
1	350 ^d ,000
2	400 ^d ,000

2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.1 de l'article 8 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres.
3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe B – Offre financière ». Elle doit contenir les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.2 de l'article 8 du cahier des Conditions d'Appel d'Offres.

Sachant que pour les deux lots, les petites et moyennes entreprises actives ou récemment constituées sont exonérées de cautions sus visées. Sous peine d'élimination d'office de leurs offres, elles doivent en remplacement fournir les pièces justifiant leurs qualités (petite ou moyenne entreprise) tel qu'indiqué au cahier des charges.

La date limite de réception des offres est fixée pour le **Jedi 12/06/2014** jusqu'à 17 heures ; date et heure limites fixées pour la réception des offres (le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi).

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.